



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



16121791

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

19 AOUT 2016

[Signature]
Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : 4607723170

Dénomination (en entier) : NOVASTAR

(en abrégé) ::

Forme juridique : SPRL

Siège (adresse complète) : MAISONCELLES 53 B-5571 WIESME

Objet(s) de l'acte : NOMINATION GERANTS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06/07/2016

En date du 6 juillet 2016 l'Assemblée générale de Novastar s'est réunie en son siège de Maisoncelles

L'Assemblée générale décide de nommer les gérants suivants dans le cadre du développement de son activité et jusqu'à révocation par elle même.

Sont nommées à l'unanimité comme gérants à partir de ce 03/07/2016, l'asbl APM BE0452931503 représentée par son administrateur ou son mandataire, la sprl En plein vents BE0541643149 représentée par son gérant ou son mandataire, la sprl Cogetour BE0448029142 représentée par son gérant ou son mandataire. La gérance de Novastar est constituée dorénavant de quatre gérants.

L'Assemblée générale prend note du changement de dénomination de sa rue par la commune de Beauraing et mettant au siège social de Novastar une nouvelle adresse - 24 rue du Ruisseau MAISONCELLES 5571 Beauraing ; elle charge le gérant d'en faire la publication.

Est annexé le procès verbal de l'assemblée.

Le président de l'assemblée
H de Dorlodot

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)